

Equipier de Première intervention - Formation

 Initiale

 Intra

OBJECTIFS - APTITUDES & COMPETENCES

Acquérir les connaissances théorique et pratique nécessaires en vue d'intervenir pour lutter contre un début d'incendie en appliquant les consignes de sécurité

Compétences visées

- Connaître les missions et interventions des différents acteurs
- Être capable de donner l'alerte
- Savoir intervenir sur un début d'incendie
- Connaître les principes et les consignes d'évacuation de l'établissement
- Savoir utiliser les moyens de Première Intervention
- Être capable d'adopter au quotidien un comportement préventif face au risque incendie, en appliquant les bonnes pratiques de prévention.

PUBLIC

Les futurs membres de l'Equipe de Première Intervention.
Accessibilité aux personnes en situation de handicap à la formation
Votre référent handicap au 01.56.88.29.71

MODALITÉS

Durée : 7 heures.

Nombre de participants de 10 à 12 participants maximum et 1 participant minimum.

Périodicité de la formation : Les formations sont à renouveler tous les 6 mois (recommandé).

Formations en présence physique uniquement (Pas de FOAD)

PRÉ-REQUIS

Aucun

Textes officiels

ERP : Arrêté du 25 juin 1980.

Incendie : Articles R. 4141-17, R. 4227-28, R. 4227-38, R. 4227-39 du Code du Travail.

Formation à la sécurité : Articles L. 4141-2, R. 4141-3 et R. 4141-13 du Code du Travail.

Recommandation : Règle APSAD R6.

Programme détaillé

1- Formation théorique

Connaissance des consignes de sécurité, des procédures internes et des risques spécifiques

L'organisation de la lutte contre l'incendie
Les consignes générales et spécifiques

Naissance et évolution d'un feu

Les causes d'incendie
Le triangle du feu
Les classes de feu
Les procédés d'extinction

Les moyens d'extinction

Les différents types d'extincteurs et les agents extincteurs
Principe de fonctionnement, méthodologie d'utilisation des extincteurs et leurs champs d'utilisation

Les facteurs aggravants

Les fumées
Le mouvement de panique

Conduite à tenir en cas d'alarme et d'évacuation

Schéma de l'évacuation
Rôle du guide-file, serre-file, localisation du point de rassemblement
Dispositifs d'aide à l'évacuation

Conduite à tenir particulière

La prise en charge d'une personne brûlée ou intoxiquée

La prévention des incendies

Règles de prévention

2- Formation pratique

Exercice de mise en situation sur feux réels

Mettre en oeuvre un extincteur EAU Pulvérisée 6 Litres
Mettre en oeuvre un extincteur CO2

Utilisation du matériel de l'Équipe de Première Intervention

Présentation et utilisation du matériel spécifique de l'Équipe de Première Intervention (Robinet d'Incendie Armée,...)

Reconnaissance et identification des itinéraires d'évacuation

Identification des moyens à disposition et des circuits d'évacuation.

Les mises en situation seront analysées par le formateur afin d'apporter des axes d'amélioration.

Le matériel extincteur est fourni par nos soins.

Le programme de formation est adaptable en fonction de l'activité et des attentes particulières.

Moyens d'encadrement

Organisme de formation déclaré à la DREETS disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

Méthodes pédagogiques mobilisées

Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.

Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection.

Moyens techniques

Générateur de flamme écologique à gaz. - Extincteurs en coupe, extincteurs de formation Eau et Additif et CO2.

Modalités d'évaluations

Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnaires QCM en théorie et d'une grille d'évaluation détaillée en pratique.

Modalités d'accès

En inter, les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation (sous réserve de places disponibles) et en intra, nous sommes en mesure de répondre de manière très réactive (en 48h selon disponibilité).

Documents délivrés

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.

Attestation de formation adressée au signataire de la convention.

Tarifs

Voir dans l'item "Description" du site internet www.cepim.fr

